

# Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2011

## Lancement d'un troisième appel de projets

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, lance un troisième appel de projets dans le cadre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines.

Lors du discours du budget 2011-2012, le gouvernement du Québec a annoncé une enveloppe budgétaire additionnelle de 5,5 millions de dollars CAN sur quatre ans afin d'augmenter la superficie des territoires couverts et ainsi, de donner suite à l'une des recommandations du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur l'industrie du gaz de schiste. Ce troisième appel vise les établissements de recherche universitaire. Afin que leur projet soit accepté, ils devront développer un partenariat avec les organismes de bassin versant, les conférences régionales des élus, les municipalités régionales de comté ou les municipalités. Les propositions de projets devront être acheminées au Ministère au plus tard le vendredi 4 novembre 2011.

Le Programme a été lancé le 4 septembre 2008. Il a pour objectif d'acquies des connaissances sur l'eau souterraine et d'en dresser un portrait réaliste et concret afin de la protéger et d'en assurer la pérennité. Les sept projets présentement en cours permettront de caractériser la ressource sur les territoires de la Communauté métropolitaine de Québec, de l'Outaouais, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie-Est.

Au Québec, l'eau souterraine est la ressource en eau potable la plus sollicitée. Elle sert 90 % du territoire habité et alimente 20 % de la population. "Nous avons la chance de disposer d'une grande quantité d'eau potable provenant de nos aquifères, une richesse exceptionnelle. Un tel privilège s'accompagne d'un devoir, celui de la protéger", a indiqué le Ministre.

Information - section Eau du site du ministère

Environnement Québec - 30-06-2011